

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2007

LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE - (n° 63)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
M. Geoffroy, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 3

Dans l'alinéa 8 de cet article, substituer aux mots :

« agressions sexuelles »

les mots :

« agression sexuelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.